

## CONSTANTIN SVOLOPOULOS

### L'INITIATION DE MOURAD V À LA FRANC-MAÇONNERIE PAR CL. SCALIERI: AUX ORIGINES DU MOUVEMENT LIBÉRAL EN TURQUIE

Le 20 octobre 1872, à Constantinople, le prince Mourad, fils du sultan Abdul-Medjit et successeur présomptif d'Abdul-Aziz au trône des Osmanlis, fut initié aux mystères de la franc-maçonnerie. La cérémonie d'initiation se déroula au sein de la loge «*Ἡ Πρόοδος*» (Le Progrès), créée au nom et sous les auspices du Grand Orient de France et gérée par le notable grec Cléanthi Scalieri, en tant que Vénérable. La cérémonie eut lieu, dans le secret le plus strict, dans la maison de l'avocat français Louis Amiable, personnalité bien connue pour son accession ultérieure aux grades les plus élevés de la hiérarchie franc-maçonne et à des fonctions très importantes, politiques et administratives.

L'atelier «*Ἡ Πρόοδος*» avait été fondé à Constantinople le 28 janvier 1868 en vertu des pouvoirs spéciaux conférés par le suprême Conseil du Grand Orient à ses commissaires L. Amiable, en tant que président, et S. Aznavour et P. Camalik, en tant que surveillants<sup>1</sup>. Au sein de la nouvelle loge la fonction du vénérable fut tout d'abord assumée par Alexandre Ismyridès<sup>2</sup>. Cléanthi Scalieri, Premier Surveillant lors de la phase initiale, accéda par la suite à la tête de l'atelier, élu Vénérable le 31 décembre 1870<sup>3</sup>. Cette deuxième phase coïncida avec le développement assez important de la loge qui, aux débuts de 1873, comptait soixante-huit membres actifs dont la plupart se distinguaient par leur appartenance aux premiers rangs de la hiérarchie sociale ainsi que par leur origine nationale différente; aux côtés des chrétiens, en majorité grecs, figuraient d'éminents musulmans, hauts fonctionnaires du Palais et

1. Archives du Grand Orient de France (A.G.O.), FM<sup>2</sup>/865, L. le Progrès: Procès-Verbal de l'Installation de cet atelier par le f. Amiable, 16 avril 1868; Grand Orient de France. Supr. Conseil..., Procès-Verbal d'Installation. Sur l'instauration de l'atelier «*Ἡ Πρόοδος*» les informations, jusqu'à ce moment, les plus riches: A. Χαλκιοπούλου, «*Ὁ ἀείμνηστος ἀδ. Κλεάνθης Σκαλιέρης*», *Ἀθηνα. Τεκτονικὸν Περιοδικόν*, ἔτος Α', Ἰούνιος 1893, pp. 81 κ.έ. Certaines références plutôt sommaires: L. Amiable, *De la situation maçonnique à Constantinople, en Grèce et en Italie*, Aix, 1895, pp. 7, 9-10; Π. Β. Χατζηπάνου, *Ἑλληνικὸς ἐλευθεροτεκτονισμὸς, 1740-1953*, Ἀθήναι, 1950, pp. 42-3.

2. *Ibidem*.

3. A.G.O., FM<sup>2</sup>/865, L. «*Le Progrès*» (signé Scalieri) au G.O. de France, 18 janvier 1871.

de l'Etat<sup>4</sup>. Ces premiers résultats très encourageants furent couronnés, en octobre 1872, par l'acte "sans précédent" de l'adhésion du successeur au trône des Osmanlis, destiné—selon l'expression de Scalieri—à constituer un jour "la gloire de sa patrie et de notre institution"<sup>5</sup>.

4. Les noms des soixante-huit membres, leur profession et le lieu de leur domicile sont les suivants: Calaisakis Charilaos, employé de gouvern., Grèce; Ismyrides Alexandre, négociant, Londres; Vretos Jean, journaliste, Constantinople; Scalieri Cléanthis, courtier des fonds, Constantinople; Efstathiades Athanase, négociant, Ibraïla; Amiable Louis, avocat, Constantinople; Hilmy Abdoul-Rachman, employé de la Police, Constantinople; Psacharopoulo Constantin, employé de la Compagnie Maritime Russe, Constantinople; Comneno Jean, comptable, Constantinople; Haggiar Nicolas, Constantinople; Beloyanni Michel, courtier des fonds, Constantinople; Panas Jean, médecin, Constantinople; Macarius Joseph, courtier des fonds, Constantinople; Ismyrides Telemaque, commis, Constantinople; Delta Georges, négociant, Constantinople; Broussalis Epaminondas, courtier des fonds, Constantinople; Apostolidès Jean, commis, Constantinople; Calogriades Constantin, courtier des fonds, Constantinople; Gissides Nicolas, négociant, Constantinople; Righa Aristide, négociant, Constantinople; Bistakis Antoine, commis, Constantinople; Ismyrides Etienne, commis, Constantinople; Arniotakis Michel, acteur, Constantinople; Ismyrides Nicolas, commis, Constantinople; Seilanides Georges, libraire, Constantinople; Steriades Démetre, employé de gt., Constantinople; Condomichalos Gerasime, médecin, Chefalonie; Chassiotis Georges, homme de lettres, Constantinople; Condarini Emmanuel, commis, Manchester; Stondites Emmanuel, employé de Patriarcat grec, Constantinople; Stefanakis Aghatanghelo, prédicateur, Smyrne; Kargopoulo Basile, photographe, Constantinople; Mavrocordato Etienne, commis, Constantinople; D'Agostino Ciaccinto, entrepreneur, Constantinople; Safaati Ali, employé de gt., Constantinople; Kemal Mehmet Namik, homme des lettres, Constantinople; Seid Ahmed, 1er chambellan de S.A.S. Mourad eff.; Constantinople; Valsamakīs Panayotis, ingénieur, Constantinople; Tantalides Jean, journaliste, Constantinople; Abra-vanelli Jossua, courtier des fonds, Constantinople; Pharaji Salomon, banquier, Constantinople; Pharaji Isaak Elia, courtier, Constantinople; Raamiz Mehmed Emin, employé de gt., Constantinople; Stoenesku Manolake, bijoutier, Constantinople; Raghīb Mehmet, employé de S.A.S. Mourad eff., Constantinople; Salim, courtier, Constantinople; Troiano Gerassimo, négociant, Constantinople; Memdouh Mehmed, employé de gt., Constantinople; Djemal Adhem, empl. de gt., Constantinople; Cadri Ahmed, empl. de gt., Paris; Kampanès Jean, ingénieur, Constantinople; Tevfik Mehmed, empl. de gt., Constantinople; Nouri Mehmed, empl. de gt., Constantinople; Aali, empl. de gt., Constantinople; Djazim, empl. de gt., Constantinople; Raouf Mehmed, rentier, Constantinople; Aziz Mahmoud, empl. de gt., Constantinople; Stavrides Georges, commis, Constantinople; Couyoumdjoglou Sava, antiquaire, Constantinople; Pharaji Elia, médecin, Constantinople; Grünberg Wolf, négociant, Constantinople; Zachariades Nicolas, médecin, Tripoli de Barbarie; Pharmacopoulo Jean, courtier des fonds, Constantinople; Souleiman Assef, empl. de gt., Constantinople; Izet Moustafa, empl. de gt., Constantinople; Emin Mehmed, empl. de gt., Constantinople; Lichtenstern Gerson, négociant, Constantinople; Riza Ali, négociant, Constantinople (A.G.O., FM<sup>3</sup>/866, Tableau des FF' composant les R.L., Constantinople, 5 mars 1873).

5. A.G.O., FM<sup>3</sup>/865, L. "Le Progrès" (signé: Scalieri) au G.O. de France, 23 octobre 1872.

L'initiation de Mourad avait été préparée de longue date par Scalieri, lui-même; mais la proposition en avait été faite par le premier chambellan du prince, Seid bey, maître-maçon et membre actif de l'atelier<sup>6</sup>. Scalieri se mit alors à préparer l'admission dans la clandestinité la plus rigoureuse. Soucieux de conjurer les réactions des autorités ottomanes et du sultan lui-même, il décida, encouragé par Louis Amiable, de sortir de la stricte légalité maçonnique. L'acte d'initiation ne pouvait avoir lieu que contre la disposition des Règlements et devant un nombre limité de membres confidents de la Loge: J. Macarius, Abdul-Rachman Hilmy effendi, Raghid effendi, Seid bey, Nouri bey; et, encore, Jean Scalieri, Refet Ahmed bey et Georges Plati. La cérémonie, ainsi prévue, eut finalement lieu selon les formalités exigées par la Constitution et le Rituel dans le salon de la maison d'Amiable, à Cadikeuï, transformé pour la circonstance en local maçonnique<sup>7</sup>.

Le Conseil Suprême du Grand Orient de France n'hésita pas à approuver l'initiative de Scalieri et à ratifier l'acte d'initiation du prince Mourad. "Comme j'attache—soulignait De Saint Jean, Président du Conseil de l'Ordre—le plus grand prix à l'initiation de l'héritier au trône de Turquie, nous ne pouvons que vous féliciter qu'il ait reçu la lumière dans un atelier de l'obédience du Grand Orient de France". Et concluait-il: "en considération des conséquences heureuses qui peuvent résulter un jour de vos travaux du 20 octobre 1872... lorsque le moment sera venu, je me ferai, au besoin, le défenseur de votre cause au sein du Conseil de l'Ordre..."<sup>8</sup>. Tout en reconnaissant ainsi l'importance de l'œuvre accomplie, le Conseil Suprême adopta enfin la proposition de Scalieri de conférer au nouvel adepte, "avec la même discrétion" la 2e et 3e grade à la fois. "Les qualités qui vous distinguent-écrivait le Président du Conseil de l'Ordre dans sa lettre de félicitations au prince Mourad rédigé à l'instigation de Scalieri-l'empressement que vous avez mis à parcourir les trois degrés de cette initiation et à vous pénétrer de leurs symboliques enseignements nous sont un sûr garant que la franc-maçonnerie vous comptera au nombre de ses adeptes les plus fervents et les plus éclairés"<sup>9</sup>.

Dans une nouvelle séance, donc, tenue le 8 décembre 1872, Mourad effendi reçut les 2ème et 3ème "Grades Symb." d'après toutes les formes

6. A.G.O., FM<sup>3</sup>/865, L. "Le Progrès" (signé: Scalieri) au G.O. de France, 23 octobre 1872.

7. A.G.O., FM<sup>3</sup>/865, L. "Le Progrès" (signé: Scalieri): Procès-Verbal, 20 octobre 1872; L. "Le Progrès" (signé: Scalieri) au G.O. de France, 23 octobre 1872; L. Amiable au f. De Saint Jean, 23 octobre 1872.

8. A.G.O., FM<sup>3</sup>/865, G.O. de France (signé: De Saint-Jean) au f. C. Scalieri (s.d.).

9. A.G.O., FM<sup>3</sup>/865, De Saint-Jean à S.A.S. le Prince Mourad effendi, 1 mai 1873.

solennelles. “Le Prince-remarque Scalieri dans son rapport au Président du Conseil de l’Ordre -a été dans un tel point touché, qu’après la clôture de nos travaux est resté jusqu’à 2 h. du matin avec nous pour causer de la Maçonnerie et de la manière par laquelle nous pourrions la propager dans notre pays. Il a proposé ensuite la formation d’une autre loge sous l’obédience du Gr. Or. de France travaillant exclusivement en langue turque, et immédiatement après nous sommes constitués en loge provisoire sous ma présidence et après l’élection de ses officiers nous l’avons donné le titre distinctif “invari charkié” —“la lumière de l’Orient”—et nous avons nommé une commission pour la rédaction de ses règlements particuliers, et dont, à peine que la commission finisse son œuvre, nous vous enverrons la demande pour la constitution”<sup>10</sup>. À l’affiliation du prince Mourad à la Franc-maçonnerie s’ensuivra l’admission d’autres personnes de son entourage, hauts fonctionnaires du Palais et de l’État, et même des membres de sa famille. En novembre 1873 et en septembre 1875 furent initiés—au sein toujours de la loge «Ἡ Πρόδοξ»—ses frères Nur-ed-Din et Kemaleddin, sixième et quatrième fils, respectivement, du sultan Abdul-Medjit<sup>11</sup>.

Tout effort d’interprétation d’abord et d’analyse de ces premiers faits au niveau politique ne pourrait être entrepris qu’en fonction, en premier lieu, de la personnalité et du rôle des principaux acteurs. Sans sousestimer l’importance de tout autre facteur, nous sommes, de toute évidence, en face d’un des cas, où la volonté des hommes apporte l’élément essentiel de l’explication des événements historiques. L’originalité des aspirations et des initiatives des deux protagonistes—prince Mourad et Cléanthis Scalieri—révèlent les extrêmes limites où l’activité de la personne humaine tend à déborder sur les politiques officielles des gouvernements et l’influence des groupes de pression classiques.

Mourad, fils aîné du sultan Abdul-Medjit, naquit le 21 septembre 1840. À l’instigation de son père, il fut de bonne heure soumis à une éducation plus sérieuse et plus virile que les autres princes. À part, ainsi, son goût pour les arts—notamment la musique—il se distingua très tôt pour sa formation et son talent littéraire. Selon Kératry, son biographe, il serait “digne de figurer parmi les meilleurs écrivains Osmanlis, quand on pourra recueillir et publier ses

10. A.G.O., FM<sup>2</sup>/865, C. Scalieri au f. De Saint-Jean, 18 décembre 1872; [Procès-Verbal]: Séance extraordinaire de la R. L. Ἡ Πρόδοξ..., le 8 décembre 1872.

11. A.G.O., FM<sup>2</sup>/866, C. Scalieri au G.O. de France, 12 nov. 1873; Procès-verbal..., 8 nov. 1873; C. Scalieri au G.O. de France, 25 août 1875; Procès-verbal..., 24 août 1875.

lettres intimes fort nombreuses et ses poésies assez rares<sup>12</sup>". De ses plus jeunes années, le prince Mourad se degagea "des étreints du fanatisme et de la superstition": animé de sentiments d'humanité qui se révoltaient contre l'intolérance, il a été amené à une appréciation sereine et philosophique selon laquelle toute religion n'était qu'une simple évolution de l'esprit humain. Aussi, bien en matière de religion, qu'en politique, il prêchait la tolérance la plus absolue et le libéralisme le plus large. "Ce qu'il avait surtout à cœur—avait-il dit à maintes reprises—c'était, s'il devait arriver au trône, de se débarrasser du despotisme et d'en délivrer les peuples de son Empire"<sup>13</sup>.

Si Mourad était le premier, Scalieri serait le second protagoniste de cette affaire. Né à Constantinople le 20 novembre 1833, descendait d'une famille de notables grecs, dont l'origine remonterait à l'aristocratie veronèse. Manuel Gédéon fait figurer les Scalieri parmi les familles phanariotes les plus connues de la période après 1821, grâce surtout au métropolite d'Ephèse Macarios, mort en 1830<sup>14</sup>. Dès la fin de ses études, Cléanthis Scalieri s'orienta vers les milieux d'affaires au sein desquels il ne tarda pas à assurer une place de premier plan. Entré, finalement, dans le secteur banquier, il y acquit en tant que courtier des fonds une réputation d'homme digne d'estime et de foi<sup>15</sup>. A côté de ses activités professionnelles, Scalieri, animé des sentiments patriotiques les plus vifs, faisait en toute occasion preuve d'esprit de solidarité à l'égard de ses compatriotes opprimés. Mais plus que cela, hors de tout concours circonstanciel, il était surtout inspiré par l'idéal de la fraternisation entre les grecs, les turcs et les autres peuples de l'Anatolie dans le cadre d'un Etat multinational, régi par les principes de liberté et d'égalité. Ses idées conçues dans le but de servir les intérêts vitaux de l'Hellénisme constituaient l'alternative à la politique d'affranchissement total de tous les membres de la famille nationale—constamment poursuivie par le gouvernement d'Athènes. Cette conception de l'intérêt national hellénique, loin d'entraîner une confrontation avec la Turquie, n'allait pas à l'encontre des intérêts de l'Empire Ottoman, tels qu'ils étaient conçues par une partie de l'opinion publique libérale de Constantinople, à la tête de laquelle se trouvait le prince Mourad.

Les aspirations profondes communes au prince turc et au notable grec

12. E. de Kératry, *Mourad V. Prince, Sultan, Prisonnier d'Etat*, Paris, 1878, p. 41.

13. Kératry, *op. cit.*, p. 59. Sur la naissance, le caractère et l'éducation de Mourad, voir surtout, pp. 40-72.

14. Μ. Γεδεών, *Μνεία τῶν πρὸ ἐμοῦ*, pp. 166-7, 405; du même, «Πέντε συγγενεὶς ἐκ Ἀέρου ἀρχιερεὶς τῆς Ἡρακλείας», *Θρακικὰ*, t. 5 (1934), pp. 32 e.s.

15. Voir surtout, C. Kutay, *Türkiye İstiklal ve Hürriyet Mücadeleleri Tarihi*, [s.d.], p. 8071-2; aussi, A. Χαλικοπούλου, *op. cit.*, pp. 81-7.

créent des circonstances propres à poser certaines questions de base: l'un des deux hommes exerça-t-il une influence sur l'autre? Quant se rencontrèrent-ils pour la première fois? Leurs liens amicaux résultèrent-ils de l'initiation de Mourad ou serait-ce, plutôt, cette dernière qui résulta de ceux-là? Enfin, la décision du prince Osmanlis d'entrer dans la Franc-Maçonnerie existait-elle à l'origine ou fût-elle le résultat de son attachement aux idéaux libéraux et universalistes? Les témoignages à notre disposition n'autorisent toujours pas une réponse complète et définitive. Nous sommes donc forcés de nous contenter de certains indices ou d'hypothèses, néanmoins assez solides.

Dans cet ordre d'idées, on peut tout d'abord admettre que Mourad, à l'époque du voyage qu'il fit à Paris, Londres et Vienne, en compagnie de son oncle Abdul-Aziz, en 1867, était déjà converti aux idées libérales. Très tôt au cours des années soixante, il avait, en effet, noué des contacts suivis avec les milieux libéraux de la capitale, composés surtout d'intellectuels et d'un nombre très restreint d'administrateurs—influencés par les idées occidentales<sup>16</sup>. L'application des premières mesures prévues par l'accroissement des échanges commerciaux entre l'Europe et l'Empire Ottoman, l'accès lent mais inévitable à des nouvelles formes au niveau de la vie économique et sociale, l'intérêt de plus en plus grand, manifesté par les Puissances européennes en vue d'assurer la protection des populations chrétiennes, sont autant des facteurs propres à favoriser l'introduction des idées occidentales en Turquie. Il serait donc normal que Mourad, porté par son éducation et sa culture vers une conception libérale et humanitaire, n'ait pas seulement adopté les principes des milieux libéraux mais se soit également posé, lui même, en représentant du mouvement qui s'esquissa plus clairement à partir de 1865. "Si nous ne ressemblerons à eux [Occidentaux]—confiait-il—ils ne nous reconnaîtront pas le droit à la survie"<sup>17</sup>.

Les débuts de l'amitié du prince Mourad avec Cléanthis Scalieri datent de la période qui suivit immédiatement son voyage de 1867 en Europe. Au cours de son séjour à Paris et à Londres, le prince turc s'était trouvé en contact avec des personnalités de premier rang—dont notamment le prince de Galles—qui faisaient partie de la famille franc-maçonne<sup>18</sup>. De retour à Constantinople, il reçut une lettre de la part d'un de hauts dignitaires—le nom n'en est pas

16. Sur le premier développement du mouvement libéral en Turquie: E. E. Ramsaur, *The Young Turks; prelude to the Revolution of 1908*, Princeton, 1957; N. Berkes, *The Development of Secularism in Turkey*, Montreal, 1964; Serif-Mardin, *op. cit.*; aussi, T. Tunaya, *Türkiyede siyasi Partiler, 1859-1952*, Istanbul, s.d.

17. C. Kutay, *op. cit.*, p. 8063.

18. C. Kutay, *op. cit.*, p. 8070-1.

révélé—du Grand Orient de France, qui lui fut remise par Cléanthis Scalieri en personne<sup>19</sup>. Cette première rencontre située, très probablement, au cours de l'année 1868, aurait été à l'origine d'un profond attachement amical entre les deux hommes. Il est, en effet, hors de doute que les liens qui se nouèrent entre eux précédèrent l'affiliation du prince à la franc-maçonnerie. Selon les notes secrètes du sultan Abdul Hamid, son frère aîné Mourad ne se séparait presque jamais de Scalieri; dejeunait avec lui et l'avait autorisé à entrer au palais—et même dans le harem—où, en compagnie d'amis intimes, ils discutaient jusqu'au matin sur l'avenir du pays<sup>20</sup>. D'autre part, selon le témoignage du comte Kératry, le prince Mourad “toutes les fois qu'il parvenait à s'échapper de sa captivité... venait chercher un refuge chez son ami de Pera”; et, c'est par lui, “son guide dans la voie du progrès” qu'il fut initié à une “philosophie universelle”<sup>21</sup>. Bien que la date de ces rencontres ne soit pas précisée, il serait peu raisonnable de supposer que les rapports étroits entre les deux hommes s'étaient noués après l'entrée de Mourad dans la franc-maçonnerie. Serait-il, en effet, probable que le futur sultan, déjà compromis pour ses idées progressistes, se laissât convaincre d'être chandestinement initié au sein d'une loge constituée par des chrétiens et gérée par un grec qui n'avait pas gagné sa confiance absolue?

Certes, la décision du jeune prince de se faire franc-maçon ne tient pas exclusivement à l'influence éventuelle exercée sur lui par Scalieri. Loin de tout attachement personnel, ses convictions les plus intimes coïncidaient parfaitement avec les principes libéraux et humanitaires professés par les membres de la famille franc-maçonne et plus particulièrement ceux du Grand Orient de France: Liens fraternels entre “tous les membres de l'humanité” indépendamment de leurs croyances religieuses, formation d'une morale universelle propre à tous les peuples et applicable dans toutes les conditions, respect des libertés fondamentales et de la liberté de conscience...<sup>22</sup> Ces principes de base ont été explicitement énoncés dans le discours prononcé par L. Amiable lors de la cérémonie inaugurale de la loge «Ἡ Πρόοδος»: “Les conditions particulières du pays où nous sommes, mes Frères, y donnent à la Franc-maçonnerie des devoirs spéciaux. Dans de contrées où le climat, les habitudes, et

19. *Ibidem*. Aussi, “Murad V”, *Islam Ansiklopedisi*, t. 8, p. 647-652.

20. C. Kutay, *op. cit.*, p. 8070.

21. E. de Kératry, *op. cit.*, pp. 61-2, 86.

22. M. Headings, *French Freemasonry under the Third Republic*, The J. Hopkins Univ. Studies in History and Polit. Sciences, 1949, pp. 88, 122, e.a. L. Amiable et J.-C. Colfavra, *La Franc-Maçonnerie en France depuis 1725 (exposé historique et doctrinale)*, Paris, 1927, p. 64.

parfois la[...] native portent les hommes à l'oisiveté nous devons réagir énergiquement contre l'[...] caractère de déchéance attribué au travail, nous devons, par la parole et par l'exemple, signaler en lui la source de la dignité des individus et de la véritable grandeur des nations. À l'antipathie des races et à l'antagonisme des religions nous devons nous efforcer de substituer la notion et la pratique de la fraternité universelle..."<sup>23</sup>.

L'initiation du futur sultan aux mystères de la franc-maçonnerie acquiert sa pleine signification en fonction de ces idéaux. Scalieri était, dans ses initiatives, largement motivé par la pensée de faire propager au sein de l'Empire Ottoman les préceptes franc-maçons au profit de la nation hellénique. L'Etat indépendant grec n'avait pas-à son avis-les moyens de mener à bien sa politique irrédentiste. Parmi les Grandes Puissances, l'Angleterre et la France restaient ancrées au principe de l'intégrité de la Turquie. Dans ces conditions, le démembrement éventuel de l'Empire sous la pression du mouvement panslaviste serait allé à l'encontre des intérêts de l'Hellénisme. Bien au contraire, la mise en application des principes de liberté, d'égalité et de fraternité entre les hommes et les nations n'aboutirait-elle pas à l'émancipation de l'élément grec et, même, à son accession en tant que facteur prédominant d'un Etat multinational? Ainsi, la sauvegarde des intérêts et des droits les plus légitimes de l'Hellénisme serait—toujours selon l'optique de Scalieri—assurée par la "fraternisation" entre les peuples et les races de l'Empire, constituées en un bloc uni et cohérent, décidé à résister contre toute ingérence étrangère et toute menace expansionniste venant de l'extérieur-telle que la Panslavisme. Quant au régime éventuel, il est difficile de savoir si Scalieri avait songé à une sorte de confédération. Dans tous les cas, l'essentiel de ses objectifs aurait été atteint par l'introduction d'une constitution basée sur l'égalité des droits entre les individus et les groupes nationaux sans distinction de religions ni de races... Certes, l'application d'un projet aussi ambitieux présupposait l'adhésion d'une partie de la classe dirigeante turque et, même, du souverain de l'Etat. Cette condition préalable ne saurait, donc, être assurée que si le successeur présomptif au trône des sultans adoptait les idées libérales et progressistes de l'Occident<sup>24</sup>.

23. A.G.O., FM<sup>3</sup>/865, [Discours prononcé par L. Amiable lors de l'Installation de l'atelier...].

24. Sur les idées de Scalieri, voir: Kératry, *op. cit.*, pp. 81-2; A. Χαλικιοπούλου, *op. cit.*, pp. 83-5; encore, les textes publiés ou inédits de Scalieri lui même, surtout: *Appel à la justice internationale des Grandes Puissances pas rapport au grand procès de Constantinople...*, adressé par C. Scalieri au nom du sultan Mourad accusé de Midhat Pacha et des autres condamnés, Athènes 1881; *Public Record Office*, F.O. 195/1332, C. Scalieri à S. E. Monsieur

Scalieri était secondé à tous les échelons, dans ses projets, par ses confrères franc-maçons. Ses conceptions—jusque dans leurs plus concrètes conséquences—coïncidaient parfaitement avec les idéaux déterminant l'action de la franc-maçonnerie; et plus particulièrement, avec l'attachement de ses membres aux principes libéraux et progressistes, qui allait situer le Grand Orient "au centre de la conjonction républicaine" qui se nouait en France dans les années 1870<sup>25</sup>. À l'époque, entre 1864 et 1879, son représentant à Constantinople, Louis Amiable, avocat, conseiller de la Cour d'Appel de Paris—qui deviendra plutarde maire du Ve arrondissement—était un ami des plus fidèles de Cambetta, qui, lui-même, faisait partie du Grand Orient<sup>26</sup>. Instaurateur de la loge «Η Πρόοδος», Amiable fut le premier à seconder les efforts de Scalieri en vue de faire entrer Mourad dans la famille franc-maçonne; correspondant du journal "Le Progrès" de Lyon, organe bien connu du parti gambettiste, il plaidera dans son propre pays la cause du mouvement libéral qui se dessinait en Turquie sous les auspices du prince Mourad. Scalieri, à son tour, faisant dix ans plus tard "appel aux Grandes Puissances au nom du sultan Mourad"—détrôné déjà—ne manquera pas d'invoquer la magnanimité "exercée dans l'esprit libéral qui inspire la République Française après l'avènement du Cabinet Gambetta"<sup>27</sup>.

C'est en fonction de ces courants idéologiques et politiques que l'entente et la coopération s'étaient établies entre Scalieri, Mourad et leurs amis de Constantinople, d'une part, et les activistes du Grand Orient parsemés à l'intérieur de la Turquie, de l'autre. La dimension politique de l'acte du 20 octobre 1872 n'échappait pas à Amiable qui soulignait, deux jours plus tard, dans sa lettre à Saint Jean, Président du Conseil de l'Ordre: "Je me joins au f. Scalieri et vous confirme le contenu de sa lettre... Je crois juger impartialement les choses en vous disant que le prince Mourad est aujourd'hui l'espoir de son pays. L'état physique et *mental* du sultan actuel rendent la transmission du pouvoir suprême de lui à son neveu à la fois désirable et probable, peut-

Gochen (Envoyé Extraord. de S.M. R. Britannique à Constantinople), 18 juin 1880; F.O. 195/1384, C. Scalieri à Lord Dufferin, 6 juillet 1881; voir aussi, N. Μοσχόπουλου, «Εν παλαιόν σχέδιον έλληνοτουρκικής Όμοσπονδίας», *Έθνος*, 10 mars 1952, e.a.

25. J. Mitterand, *La politique des Franc-Maçons*, Paris, 1973, p. 79.

26. Dans le cadre de l'hierarchie franc-maçonne, Louis Amiable (1837-1897) est accédé au 33e Degré du G.O. en 1884, fut membre du Conseil de l'Ordre, Grand Orateur du Grand Collège des Rites (*Dictionnaire Universel de la Franc-Maçonnerie*, publié sous la direction de D. Ligou, 1974. Plusieurs références à l'action et, surtout, aux publications de L. Amiable: J. A. Ferrer Benimeli, *Bibliografia de la Masoneria*, Madrid 1978, pp. 22, 55, 87-8, 101, 213-4, 316, e.a.)

27. *Appel à la justice internationale des Grandes Puissances...*, p. 189.

être dans un avenir prochain”<sup>28</sup>. Saint-Jean, de son côté, dans sa lettre de félicitations et de bien venue au nouvel adepte, ne manquait pas de souligner: “Placé, par votre naissance, sur les marches d’un trône; appelé à régner vous même un jour sur des peuples pour lesquels nous professons les plus vives sympathies, vous aurez, Prince, une grande mission à remplir, et nous sommes heureux de penser que les principes de notre institution ne seront pas étrangers à la direction que vous saurez imprimer aux progrès de la Civilisation dans ces belles contrées que l’histoire nous montre si florissantes à travers les âges et dès la plus haute antiquité...”<sup>29</sup>.

Le prince Mourad donnait-il, vraiment, à son initiation une signification qui dépassait les limites d’une réaction momentanée ou d’un attachement purement théorique afin d’acquérir un poids politique? Dans sa lettre de 23 octobre, Amiabile confirmait que “ce n’est point par simple curiosité que Mourad effendi a voulu se faire recevoir franc-maçon et à tenir à subir strictement les épreuves de l’initiation: il lui aurait suffi, pour la satisfaire, d’obtenir des révélations des hommes de son entourage qui lui ont parlé les premiers de la franc-maçonnerie”. Et concluait-il: “je crois avoir dit strictement la vérité quand, en lui souhaitant la bienvenue, j’ai parlé des précieuses qualités de l’intelligence et du cœur qui le distinguent”<sup>30</sup>. Néanmoins, il aurait probablement suffi de révéler les conditions de son initiation afin de prouver que la décision du prince turc était déjà, d’une certaine manière, un acte politique. Scalieri ne manquait pas de souligner à Saint-Jean que leur institution “est mal vue par le Monarque, par la plupart de ses Ministres, et par la plus grande partie de la population”. Des espions ne cessaient pas de surveiller les locaux maçonniques de Constantinople alors que d’autres “se faisaient initier pour pouvoir plus tard dénoncer les Frères musulmans parmi lesquels plusieurs furent déplacés et dégradés par le gouvernement”. Dans ces circonstances, la résolution du jeune prince ne constituait-elle pas pas un choix important et lourd de conséquences pour lui? “Si le fait de l’initiation—précisait Scalieri—parvenait aux oreilles du Sultan, homme sans principes, sans cœur, sans raisonnement, ennemi du Progrès véritable, et qui cherche un motif pour pouvoir mettre en exécution son projet du changement successoral, on s’en servirait comme d’un prétexte précieux, en présentant le Prince devant le public comme Franc-maçon, nom maudit, non seulement parmi les populations

28. A.G.O., FM<sup>2</sup>/865, L. Amiabile à Saint-Jean, 23 octobre 1872.

29. A.G.O., FM<sup>2</sup>/865, De Saint-Jean à S.A.S. le prince Mourad effendi, 1 mai 1873.

30. A.G.O., FM<sup>2</sup>/865, L. Amiabile à Saint-Jean, 23 octobre 1872; Discours prononcé le 20 octobre 1872 à la cérémonie de l’initiation du f. Mourad effendi, Prince impérial de Turquie.

musulmannes, mais parmi toutes les populations ignorantes, ici comme en Europe; on surexciterait le fanatisme des Ulemas et de toute la population musulmane, en vouant à son execration le Prince comme un ghiaour sans religion et sans foi. Le succès couronnerait probablement de telles manœuvres, le Prince et ses Frères seraient depouillés de leur droit successoral, et ceux qui ont concouru à son initiation seraient persécutés...”<sup>31</sup>. Mais, au delà de toute autre hypothèse, les propos tenus par le prince Mourad, lui-même, dans sa lettre de réponse au président du Conseil de l'Ordre, ne laissent aucun doute sur sa détermination de faire des préceptes franc-maçons le pivot de sa politique: “Soyez persuadés—écrivait le 10 juillet 1873—qu'*aussitôt que l'occasion se présentera* je m'efforcerai à réaliser vos vœux en remplissant la tâche que notre belle Institution m'impose, sans perdre de vue que par elle seule l'Humanité peut faire de grands pas vers le Progrès, et que par la *fraternisation, nos peuples de l'Orient* surtout, si divisés par diverses religions et différentes nationalités pourront se mettre aussi à la voie du véritable Progrès”<sup>32</sup>.

Cet article ne vise qu'à éclairer l'événement de l'initiation du prince Mourad à la franc-maçonnerie en tant qu'expression ou moteur d'une action politique destinée à préparer le terrain pour une mutation profonde au sein de l'Empire Ottoman. L'analyse systématique des développements politiques ultérieurs—liés surtout à l'accession de Mourad au trône en mai 1876—dépasse ces limites préalablement définies. Il suffit de rappeler les points essentiels qui devraient être étudiés de manière exhaustive d'après les sources, en grande partie inédites: Les décisions prises par Mourad lors de son règne dans le but d'établir un régime libéral et égalitaire—la proclamation notamment du Hatti Imperial du 1 juin 1876<sup>33</sup>; l'attitude des Grandes Puissances et de leurs milieux dirigeants—en particulier de la France et de l'Angleterre—envers lui; le rôle joué par Scalieri dans le déroulement des événements qui ont porté Mourad au pouvoir—surtout ses initiatives, de toute évidence décisives, à la veille du détronement d'Abdul-Aziz; l'attitude arrêtée par les autorités d'Athènes et leurs rapports éventuels avec Scalieri.

31. A.G.O., FM<sup>2</sup>/865, C. Scalieri au G.O. de France, 23 octobre 1872.

32. A.G.O., FM<sup>2</sup>/865, Prince Mourad au G.O. de France, 10 juillet 1873.

33. Par sa proclamation, le sultan promettait des “lois bien conçues et conformes aux nécessités de l'état des choses et aux besoins de la population, de façon à ce que tous Nos sujets, sans exception, jouissent d'une *liberté complète* et de développer *tous les progrès* en même temps que l'*accord de tous Nos sujets*...”. Il est, donc, bien naturel que les représentants diplomatiques grecs à Constantinople exprimaient leur profonde satisfaction (*Archives du Min. des Aff. Etrangères grec, Ambassade de Constantinople; année 1876*).

Sans dépasser le cadre restreint de cet article, nous pouvons nous référer à quelques faits qui ont trait aux thèmes ci-dessus énumérés. Les historiens de la période confirment les rapports très suivis existant entre le prince Mourad et les milieux dirigeants du mouvement libéral en Turquie. En effet, l'activité de ces militants libéraux, précurseurs du Néoturquisme, s'était, dès lors, orientée vers la déposition du sultan Abdul-Aziz et l'accession au trône de son successeur<sup>34</sup>. L'année même de son initiation à la franc-maçonnerie, le jeune prince avait eu, à l'initiative de Namik Kemal bey, poète et un des libéraux musulmans des plus zélés, membre actif de la loge «*Ἡ Πρόοδος*»<sup>35</sup>, une série de contacts avec Midhat Pacha qui n'était pas, toutefois, acquis à l'idée de détrôner Abdul-Aziz; sur ce point, par ailleurs, Mourad, lui-même, était non plus disposé à adopter la tactique des extrémistes de son parti<sup>36</sup>. L'aversion, néanmoins, de la violence n'empêcha pas Scalieri de coopérer étroitement avec les activistes libéraux et d'assumer au sein de leur mouvement un rôle qui s'avéra décisif. «Plus à même qu'un autre selon l'expression de Kératry-par ses relations dans tous les rangs de la société de constater la disposition des esprits», il s'était consacré à la tâche «de déjouer les trames d'Abdul-Aziz contre son successeur, de recruter à ce dernier des partisans actifs parmi les musulmans comme parmi les grecs, d'agiter sans cesse en sa faveur l'opinion publique en Turquie et au dehors, et de le faire monter, à la première occasion opportune, sur ce trône dont une malveillance persistante cherchait à le frustrer...»<sup>37</sup>. Abdul-Hamid précise, de son côté, que Mourad et Scalieri, lors de leurs rencontres et de leurs longues discussions dans le palais, esquissaient les plans d'une action «subversive». À leur compagnie se trouvaient en tant que collaborateurs très proches, Christaki et Agop Kentseoglou, changeurs bien connus de la capitale, le maréchal Riza Pacha, Ibrahim Pacha, époux de la princesse Müniré, Namik-Kemal et le docteur Capoléone<sup>38</sup>.

Les efforts déployés par Scalieri ont été couronnés par son intervention-efficace selon certains indices-auprès de l'ambassadeur anglais, qui aurait précipité la déposition d'Abdul-Aziz<sup>38</sup>. Selon Kératry, Scalieri «alla faire part de ses impressions à Sir H. Elliot et le tint au courant d'un mouvement qui se précipitait chaque jour. Sur ces précieux renseignements, l'ambassadeur put régler sa conduite diplomatique, faire connaître à son gouvernement le

34. Serif-Mardin, *op. cit.*, p. 13-4.

35. Voir le tableau des membres de la loge, *ci-dessus*, p. 444 (note, no. 4).

36. Serif-Mardin, *op. cit.*, p. 64.

37. E. de Kératry, *op. cit.*, p. 86-7.

38. C. Kutay, *op. cit.*, p. 8070-1.

véritable état des choses et l'engager à envoyer une flotte formidable..."<sup>39</sup>. C'est un fait relaté, d'une autre manière, par Scalieri, lui-même, dans un de ses mémoires adressés, ultérieurement, au gouvernement britannique: "Son programme politique [celui de Mourad], lu par moi à S. E. Sir Henry Elliot quelques jours avant le coup d'état du 18/30 Mai 1876, fut admiré et même considéré beaucoup plus qu'il le fallait pour la Turquie"<sup>40</sup>.

Certes, une mise au point de l'action entreprise par le notable grec en faveur de son illustre ami nécessaire—après la perte définitive de ses papiers<sup>41</sup>—une recherche systématique dans des directions diverses, celle des archives diplomatiques s'étant avérée insuffisante. Néanmoins, les fonds du Grand Orient de France nous permettent déjà de puiser certaines informations sûres concernant l'activité que Scalieri a déployé dans un autre sens. "Le frère Holinski et moi à Constantinople—écrit-il au Président du Conseil de l'Ordre—nous travaillons instamment pour développer et cultiver les qualités et les mérites de l'ainé qui sont excellentes et nous nous efforçons la préparer et le rendre digne de notre institution quand il passera au pouvoir; encouragez le, vous aussi, de temps en temps par des lettres pour que nous puissions, chacun de son côté, présenter, quand le moment viendra, un chef d'Etat qui, animé des principes maçonniques, serait capable de rendre heureux son pays..."<sup>42</sup>. Selon un autre témoignage, digne d'attention, la préparation d'une nouvelle charte constitutionnelle et d'une réforme de l'enseignement public, fondé désormais sur la fraternisation et l'égalité des races, a été entreprise sous l'égide du Grand Orient de France—dans le cadre plus intime de l'atelier «Ἡ Πρόοδος»: Louis Amiable aurait été—selon cette version—chargé de la première tâche et Alexandre Holinski de la deuxième<sup>43</sup>. Mourad, lui-même, à son tour, allait faire introduire et, ensuite, tirer du cercle restreint de ses confrères de «Πρόοδος» quelques-uns de ses collaborateurs les plus intimes<sup>44</sup>.

Cette action, déployée dans un sens tout à fait déterminé au point de vue

39. E. de Kératry, *op. cit.*, p. 87.

40. F.O. 195/1332, C. Scalieri à S.E. Monsieur Goschen (envoyé extraordinaire de S. M. R. Britannique à Con/ple), Athènes, 18 juin 1880.

41. Les papiers de Cléanthi Scalieri, arrière grand père de l'auteur de cet article, conservés, en partie au moins, par ses descendants, ont été définitivement disparus lors d'un accident survenu vers la fin des années 1950.

42. A.G.O., FM<sup>3</sup>/866, C. Scalieri à Saint-Jean, 14 janvier 1874.

43. A. Χαλκιοπούλου, *op. cit.*, p. 85-6. Selon Kératry, Mourad avait prié "un avocat français à Constantinople [évidemment Amiable] de lui préparer une constitution qu'il promulguerait à peine sultan" (E. de Kératry, *op. cit.*, p. 59; les idées de Mourad sur l'éducation, exposées par lui-même en 1873: pp. 66 e.s.).

44. Voir le tableau des membres de la loge, *ci dessus*, p. 444 (note no. 4).

idéologique et même politique, avait-elle été menée indépendamment ou, plutôt, sous le patronnage de certains gouvernements étrangers? Avait-elle été encouragée par Paris, Londres ou Athènes, dont les intérêts politiques auraient été servis par l'avènement du prince Mourad, confirmé dans ses sympathies pro-occidentales? Cette question—malgré l'apparition d'études avancées traitant des problèmes de cette phase de l'histoire ottomane—reste encore sans réponse définitive. Certes, l'introduction des réformes et l'instauration d'un régime constitutionnel étaient, dès la fin de la guerre de Crimée, les objectifs qui conditionnaient largement la politique des Puissances Occidentales à l'égard de la Turquie. Cette stratégie diplomatique était étroitement liée au souci majeur des cabinets de Londres et de Paris d'entraver tout développement de l'influence russe dans la Péninsule Balkanique et le Proche Orient<sup>45</sup>.

Ainsi, à partir de principes généraux et d'initiatives plus concrètes se formait une orientation politique commune aux gouvernements occidentaux et aux milieux franc-maçons de Paris, de Londres et de Constantinople. Néanmoins, les témoignages qui sauraient confirmer que cette communauté de vues a abouti à une action concertée des deux parties, font, pour le moment, défaut. Une série d'indices nous autorisent à confirmer que l'activité d'Elliot en faveur de l'introduction des réformes et de l'accession de Mourad au trône ne s'est pas déployée indépendamment des efforts entrepris dans un but identique par Scaliéri et ses amis<sup>46</sup>. Georges Scaliéri—fils de Cléanthis—fait, pas ailleurs, l'observation que “le canevas de la constitution” ait été élaboré avec le concours d'Elliot, du Grand Orient de France et, même, de Gambetta<sup>47</sup>. Il est encore certain que l'intérêt continu et énergique du Prince de Galles en faveur de Mourad se manifestait en fonction de sa double qualité, de prince héritier au trône d'Angleterre et d'éminent franc-maçon<sup>48</sup>. Selon la version,

45. Voir surtout : B. H. Sumner, *Russia and the Balkans 1870-1880*, London, 1962 (First ed., 1937); Ch. Bloch, *Les relations entre la France et la Grande Bretagne (1871-1878)*, Paris, 1955, pp. 72-6; S. M. Gorianov, *La question d'Orient à la veille du traité de Berlin, 1870-1876*, Paris 1948; R. W. Seton-Watson, *Gladstone, Disraeli and the Eastern Question*, London, 1935.

46. “Quelques grecs—remarque Kératry— avait de longue main commencé une agitation que sir H. Elliot, l'ambassadeur d'Angleterre voyait d'un œil complaisant et que M. P..... se charger de conduire à bon fin” (E. de Kératry, *op. cit.*, p. 82). Sur la politique menée par H. Elliot : B. H. Sumner, *Russia and the Balkans 1870-1880*, London, 1962, p. 169; R. Devereux, *The First Ottoman Institutional Period*, Baltimore, 1963, p. 35; E. Κυριακίδου, ‘Ιστορία του Νεωτέρου Έλληνισμού από της ίδρύσεως του Βασιλείου της Ελλάδος μέχρι των ημερών μας, 1832-1892, II, ‘Αθήναι, 1894, p. 547-9.

47. G. C. Scaliéri, *La décentralisation et la réforme administrative*, Constantinople, 1911, p. 168.

48. C. Kutay, *op. cit.*, p. 8071-2.

d'autre part, d'un écrivain contemporain, Gladstone, lui encore, aurait été "engagé" dans le mouvement esquissé au sein des milieux franc-maçons<sup>49</sup>. Peut-on étayer cette hypothèse sur la ressemblance évidente entre la thèse du leader libéral anglais en faveur d'une "confédération des peuples orientaux" et les projets de Scalieri? "J'ai toute raison de désirer que l'on profite de la présente crise—écrivira l'homme d'Etat britannique en 1876—afin de faire appliquer une politique conforme aux idées de Palmerstone et de Russel tracée en 1867 dans le but d'exiger par la Porte d'accorder les réformes nécessaires en faveur des Grecs. Je suis fermement convaincu qu'une opposition entre les intérêts grecs et turcs bien conçus n'existe pas en réalité..."<sup>50</sup>. Scalieri, lui-même, n'hésitait pas de signaler la parenté entre ses propres vues et les thèses de Gladstone<sup>51</sup>. Néanmoins, l'appartenance d'une bonne partie des dirigeants anglais et français—surtout parmi les libéraux—à la famille franc-maçonne et, même, leur identité des vues avec Scalieri, suffit-elle à prouver que leurs pays étaient engagés dans la voie politique tracée par ce dernier?

Il reste, enfin, de savoir si le gouvernement d'Athènes était en rapport direct avec Cléanthis Scalieri. Lors de l'initiation de Mourad, à sa tête se trouvait Epaminondas Délighiorghis qui resta au pouvoir de juillet 1872 à février 1874. Sa politique étrangère, fondée sur la coopération étroite avec l'Angleterre, restait très méfiante à l'égard de la Russie, "ennemi redoutable" de l'Hellénisme; mais, plus que cela, Délighiorghis se déclarait partisan fervent d'une entente gréco-turque destinée à barrer la route au Panslavisme<sup>52</sup>. En 1872, année de l'initiation de Mourad, il se faisait—franc-maçon militant lui-même<sup>53</sup>—l'avocat d'un "rapprochement étroit et d'une association entre grecs et turcs", en tant que condition d'une "régénération de l'Orient par l'Orient"<sup>54</sup>. C'est un fait qui tend à vérifier le bien fondé d'une révélation contemporaine assez vague, selon laquelle Scalieri entretenait des rapports

49. Α. Χαλικοπούλου, *op. cit.*, p. 83 e.s.

50. W. E. Gladstone, "The Hellenic factor in the Eastern Question", *The Contemporary Review*, Dec. 1876, pp. 25-6. Sur la politique de Gladstone à l'égard de la Question d'Orient-sans une mention particulière à notre sujet: H. Seton-Watson, *Disraeli, Gladstone and the Eastern Question*, London, 1935; aussi, Α. 'Ανδρεάδου, 'Ο Γλάδστον και ἡ Ἑλλάς, Αθήναι, 1910.

51. *Appel à la justice internationale des Grandes Puissances...*, p. 188.

52. Ε. Κυριακίδου, *op. cit.*, p. 497. Voir aussi, 'Επ. Δεληγεώργης, 'Αθήνησι, 1879, (Δημος. τὸ πρῶτον εἰς τὰ ἔπ' ἀρ. 3097 καὶ 3098 φύλλα τοῦ «Νεολόγου» Κωνσταντινουπόλεως), pp. 33 e.s.

53. *Τεκτονικὸν Μνημόσυνον τοῦ ἀδ. Ἐπαμ. Δεληγεώργη ἐν τῇ ἐν Σμύρῃνῃ Ἑλληνικῇ Τεκτονικῇ Στοᾷ «Ἡ Νίκη»*, ἐν Ἀθήναις, 1881.

54. 'Επ. Δεληγεώργης, Ἀθήνησι, 1879, p. 33.

très suivis avec la président du Conseil hellénique<sup>55</sup>. Néanmoins, à défaut d'autres témoignages, on ne saurait pas définitivement confirmer cette hypothèse bien plausible.

Cléanthi Scalieri, indépendamment de ses attaches éventuelles au niveau des gouvernements, des milieux dirigeants ou de l'opinion publique étrangère, allait dans la théorie et dans la pratique, ouvrir une perspective politique bien précise. Ses principes franc-maçons coïncidaient parfaitement avec son projet de promouvoir la création d'un Etat multinational-probablement confédéral—basé sur la liberté, l'égalité et la fraternité entre tous les citoyens, indépendamment de leur race et de leur religion. Cette idée, loin de marcher à l'encontre des intérêts bien conçus du peuple turc, allait, selon son opinion, servir ceux de sa propre nation. L'Etat indépendant grec—selon ce point de vue—n'avait pas les moyens de mener à bien seul sa grande mission, c'est à dire de libérer ses nationaux irrédimés du joug étranger et de faire face à toutes les menaces qui apparaissaient alors dans le voisinage des Balkans. Parmi, d'autre part, les Grandes Puissances immédiatement intéressées à la Question d'Orient, l'Angleterre et la France restaient ancrées au "principe de l'intégrité" de l'Empire Ottoman, tandis que la Russie liait déjà son attitude aux préceptes du Panslavisme. Dans ces conditions la politique de démembrement de la Turquie risquerait de s'avérer inefficace ou même dangereuse pour les intérêts vitaux de l'Hellénisme. Dans un de ses mémoires, adressés au cabinet de Londres, en 1881, Scalieri se présentera comme "membre de la famille ottomane mais appartenant à la race grecque dont l'intérêt n'est que la conservation de la Turquie sous une ère nouvelle"<sup>56</sup>. S'agit-il, donc, d'une forme renouvelée de la "politique phanariote", adaptée aux conditions de la deuxième

55. Α. Χαλικοπούλου, *op. cit.*, p. 82; Σουλεϊμάν Κιανή, «Τὰ παρασκήνια τῶν σαραγιῶν», ἀναδ. Ἀθηναϊκά Νέα, 23 Ὀκτωβρίου 1934.

Il faut bien noter que, dans les archives du ministère des Affaires Etrangères de Grèce, on n'a trouvé aucune trace confirmant l'existence des rapports directs entre Scalieri et le gouvernement d'Athènes. Il est même significatif que, bien plus tard, lors de la découverte du complot contre Abdul-Hamid, en 1878, et de la condamnation de Cléanthi Scalieri, évadé finalement pour Athènes, l'ambassadeur de Grèce à Constantinople écrivait "d'un certain Cléanthi Scalieri, grec, qui est, dans toute évidence, une des personnes les plus actives dans le complot..." [!] (A.Y.E., *Πρεσβεία Κωνσταντινουπόλεως, 1878*, Κουντουριώτης πρὸς Α. Κουμουνοῦρον, 3 Ἰουλίου 1878). Néanmoins, l'absence des témoignages dans la correspondance officielle de l'ambassade de Constantinople ne prouve rien, vu le caractère des contacts établis entre Scalieri et ses amis, développés dans le secret le plus stricte et à travers les canaux de la franc-maçonnerie.

56. F.O. 195/1384, Scalieri au Lord Dufferin, 6 juillet 1881.

moitié du XIXe siècle? Les aspects et les faits relatés lors de ce bref aperçu permettent une réponse en principe affirmative et autorisent l'entreprise de recherches plus systématiques en vue d'éclairer—même avec un retard inexplicable —le travail et les aspirations nationales ainsi que les alternatives diplomatiques et idéologiques dessinées dans le cadre de l'Hellénisme vivant hors des limites étroites du royaume libre.